

Comment l'obliger à récupérer ses biens

Par **barbara**, le **03/08/2005** à **17:03**

Ma fille a 20 ans, elle ne sais pas comment faire pour se débarrasser des biens et des animaux de son ex petit amis de 42 ans qui est en prison .Elle a ecrit a son avocat, pour que tout soit récupérer avant qu'elle ne déménage.Il lui répond qu'elle reste responsable de tout et que sa la lettre est arrivée trop tard.Depuis plus rien (environ 1 mois).L'avocat qu'elle a vue ,dit qu'il n'y a rien a faire.Ma fille est desespérée car elle ne sais pas quoi faire pour se débarrasser de ce boulet qu'elle n'a pas envie de trainer dans sa nouvelle vie.De plus elle veux déménager car il lui a fait aussi des menaces sur sa personne . Elle veux effacer complètement et légalement cet episode douloureux de sa vie sans qu'elle risque d'etre accusée de n'importe quoi (vol ou autre) .En fait d'un côté il est prêt a l'accuser de vol et de l'autre n'est rien fait par son avocat pour récupérer les biens.
Merci d'avance des conseils que vous me donnerez et que je transmettrai à ma fille ,qui est très loin de moi.

Par **Yann**, le **05/08/2005** à **07:16**

Il a de la famille? Dans ce cas on donne tout à celle-ci et qu'ils se débrouillent. Ou vous attendez qu'il sorte et une fois ceci fait vous lui donnez un beau carton bien rempli.
Si elle ne veut plus le voir une fois qu'il sera dehors elle ne le verra plus. Et s'il persiste à chercher des ennuis, plainte pour harcèlement.

Par **barbara**, le **05/08/2005** à **14:17**

Le jour ou il la reverra ca sera peut être dans 20 ans.Et sa famille ne veut plus le voir.

Par **Olivier**, le **05/08/2005** à **17:46**

elle est possesseur de bonne foi des biens... donc poubelle ! a-t-il un moye quelconque de prouver qu'il est propriétaire de ces biens ? Sinon vous les vendez, vous gardez les sous sur un compte et il récupère quand il sort et pis voilà